



VILLE DE BAR-LE-DUC

FICHE D'INSCRIPTION ET AGENDA
CENTRE DE LOISIRS DE LA FEDERATION


PERIODE : ETE 2024
(Du 08 juillet au 30 août 2024)

NOM (de l'enfant) :

PRENOM (de l'enfant) :

Monsieur ou Madame (Nom et Prénom), représentant légal de l'enfant.

Téléphone(s) du ou des responsables à joindre en cas d'urgence

 :

 :

@ :

Accepte le règlement intérieur du centre de loisirs

M'engage à respecter les horaires d'accueil et les horaires des navettes pour le respect du fonctionnement du centre de loisirs et de l'équipe.

- **Soit le matin entre 7h45 minimum et 9h15 maximum**
- **Et le soir entre 17h15 minimum et 18h maximum**

Autorise le Centre de Loisirs à diffuser l'image de mon enfant prise dans le cadre des activités sur support photo ou vidéo, pour la promotion des activités et pour une production de copies réservées aux parents.

Autorise-la (les) personnes suivantes à prendre l'enfant en charge à l'arrêt de bus ou au centre de loisirs :

Indiquer les coordonnées des personnes concernées (autres que les parents).

Attention, les personnes désignées sont obligatoirement majeures.

.....  :

.....  :

.....  :

.....  :

A G E N D A

Section :
(Partie réservée au Centre De Loisirs)

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT :

Votre enfant fait-il la sieste (enfant moins de 4 ans) : oui non

Merci de cocher les cases correspondant aux présences de l'enfant

Dates	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven
	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31	1	2
Journée complète																				
Journée sans repas (PAI)																				
Navette																				

Dates	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven	Lun	Ma	Mer	Jeu	Ven
	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
Journée complète																				
Journée sans repas (PAI)																				
Navette																				

Navette du matin : Côte St Catherine Marbot Gare Conseil G Libération
Navette du soir : Côte St Catherine Marbot Gare Conseil G Libération

L'arrêt de la navette est défini selon votre quartier de résidence sauf en cas de garde alternée ou autres (voir avec la directrice ou le service) sur justificatif. Veuillez cocher la ou les case(s) correspondante(s) au-dessus afin de profiter du service NAVETTE (dans la limite des places disponibles)

Indications particulières des parents (À signaler également sur la fiche Sanitaire) et régime alimentaire	
---	--

BAR LE DUC, le

Signature du responsable

Ne pas envoyer par courrier
 A rapporter – 4, Boulevard des Ardennes –
 3^E étage SERVICE JEUNESSE ET SPORTS BAR LE DUC
 Ou par courriel (document numérisé sous format PDF) accueildeloisirs@barleduc.fr